This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

5293.22

Harvard College Library

THE GIFT OF

STEPHEN SALISBURY,

OF WORCESTER, MASS.

(Class of 1817.)

18 May 1901.

Indice décimal : 879.

ÉTUDE SUR LA LATINITÉ ET LE STYLE

DE

Paulin de Pella

EXTRAIT D'UNE THÈSE DE DOCTORAT (PHILOLOGIE CLASSIQUE)

PRÉSENTÉE EN OCTOBRE 1896

PAR

LÉON DEVOGEL

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, ATTACHÉ AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*

(TOME III. — 1897-1898. — MARS-AVRIL.)

BRUXELLES

IMPRIMERIE BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie,

Successeur : ÉMILE BRUYLANT

Rue de la Régence, 67.

1898

ÉTUDE SUR LA LATINITÉ ET LE STYLE

DE

PAULIN DE PELLA

l'*Eucharisticos*, les 616 vers de celui-ci, précédés d'une courte préface, constituant l'unique source de cette biographie.

Une question préliminaire se pose : déterminer exactement la personnalité de l'écrivain. En effet, le nom de Paulinus (1) est très fréquent dans la littérature chrétienne du Bas-Empire et spécialement en Gaule, la véritable patrie de notre auteur.

Le *Dictionary of christian biography*, de Smith et Wace (2), qui, pour toute l'histoire littéraire et religieuse jusqu'au temps de Charlemagne, est un monument d'une haute valeur scientifique et une source inépuisable de renseignements, ne cite pas moins de vingt Paulin, parmi lesquels les plus importants sont le grand poète saint Paulin de Nole et Paulin de Périgueux. Déjà au commencement du IVe siècle, il existe un Paulin, évêque d'Antioche (321-324) et un Paulin, évêque de Tyr, puis d'Antioche (328-329), à qui Eusèbe dédie son histoire ecclésiastique, et dont l'arianisme se réclame. L'incertitude de ces biographies est tellement grande, et il s'agit d'un nom si répandu, qu'il se pourrait que ces deux derniers personnages n'en fissent qu'un seul.

Au milieu du IVe siècle (349?), Paulin, le sixième évêque de Trèves, se fait le champion de l'orthodoxie contre l'arianisme. Il refuse de signer la condamnation d'Athanase et est envoyé en exil en Phrygie. Citons rapidement Paulin, évêque d'Antioche (362-388); Paulin, le biographe de saint Ambroise; Paulin, évêque de Béziers, puis deux Paulin, surnommés patriarches d'Aquilée, le premier du milieu du VIe siècle, l'autre du VIIIe siècle.

L'Angleterre aussi, au VIIe siècle, a son Paulin : Paulin de York, qui évangélise le Northumberland et devient archevêque de York.

Cette énumération incomplète expliquera suffisamment la confusion que cette homonymie peut jeter dans l'esprit du critique et du chercheur.

Semblables difficultés ont surgi à propos de l'attribution des œuvres aux différents Hilaire (Hilaire de Poitiers, Hilaire d'Arles, etc.).

---

(1) Paulin et non Paullin. Conf. Brandes, l'éditeur de Paulin de Pella, dans ses *Prolegomena*.

(2) 4 volumes, London, John Murray, 1877-1887.

Il en résulte, pour le cas présent, que la personnalité de saint Paulin de Nole s'est souvent confondue avec celle de ses homonymes, Paulin de Périgueux et Paulin de Pella. Paulin de Nole est probablement né à Bordeaux, en 353 ou 354. Il eut pour tuteur Ausone, avec lequel il entretint une correspondance très intéressante; il mourut en 431, dans sa retraite de Nole, dont il était devenu l'évêque (1). De Paulin de Périgueux (Paulinus Petrocorius ou Petricordius), on connaît très peu de chose. Il est l'auteur d'une vie de saint Martin, *Vita Martini*, en six livres; d'un poème *De Visitatione nepotuli sui*, et d'un petit poème qui devait servir de dédicace à la basilique de Saint-Martin, à Tours. Le poème sur saint Martin fut sans doute écrit vers 470, près de quarante ans après la mort de Paulin de Nole; et cependant, Grégoire de Tours, qui, semble-t-il, a beaucoup pratiqué les deux auteurs, les confond au point de les prendre pour un seul et même poète : par deux fois, en termes explicites, il attribue la *Vita Martini* à Paulin de Nole. Le titre du manuscrit dans lequel il la lisait ne contenait sans doute que la mention laconique de Paulinus (2). Aussi n'y-a-il pas lieu de s'étonner si les œuvres de Paulin de Périgueux ont été d'abord publiées sous le nom de saint Paulin de Nole.

Quant à Paulin de Pella, objet de notre étude, son œuvre étant moins longue et moins importante encore que celle de Paulin de Périgueux, il était naturel qu'on l'attribuât à son illustre homonyme par ignorance de la personnalité de Paulin de Pella. Il n'y aurait peut-être pas lieu d'insister si vivement sur cette confusion, la question en effet étant depuis longtemps élucidée; le premier éditeur de Paulin de Pella, Margarinus de la Bigne (*Bibliotheca patrum*, appendice, col. 281, Paris, 1579), avait déjà compris que l'*Eucharisticos* est l'œuvre d'un poète spécial (3). Mais n'est-ce

(1) Voy. sur Paulin de Nole, l'étude de M. Boissier, dans la *Fin du Paganisme*, et le dictionnaire de Smith (*op. cit.*).

(2) Voy. M. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*. Paris, Hachette, 1890, p. 64.

(3) Margarinus de la Bigne l'édita, d'après un manuscrit actuellement perdu. On ne possède plus qu'un manuscrit qui se trouve à Berne (317), et où le nom de l'auteur a disparu; Brandes suppose que le nom se trouvait dans le *Parisinus*, en s'appuyant sur cette hypothèse que le hasard n'aurait pu conduire de la Bigne à choisir précisément ce nom-là, très fréquent dans la famille d'Ausone. Pour l'appréciation des éditions, voy. plus loin; pour les détails concernant les mss, voy. les *Prolegomena* de Brandes.

pas à cette confusion même qu'on doit, du moins nous le supposons, de pouvoir lire le mélancolique poème de ce contemporain des invasions?

Il est peu probable du reste que cet opuscule ait jamais été destiné à la publication (1), et la préface de Paulin semble nous l'indiquer : « ... 4 magisque id meorum esse votorum, ut hoc qualecumque obsequium meum acceptum Deo sit, quam ut carmen incultum ad notitiam perveniat doctiorum ». Il est probable que de pareils poèmes se prêtaient, circulaient dans des groupes d'amis et de fidèles et ne contribuaient pas peu à faire des conversions, à répandre certaines idées, à combattre des hérésies, à servir d'instruments de propagande. Pour citer un seul exemple, rappelons une lettre écrite par Paulin de Nole à Alypius, lui accusant réception d'un ouvrage de saint Augustin en cinq livres et l'informant qu'il est parvenu à lui procurer la chronique d'Eusèbe, de Domnio à Rome; Alypius la lui renverra après en avoir fait prendre copie. Cette hypothèse peut expliquer pourquoi si peu de manuscrits de Paulin sont arrivés jusqu'à nous ; d'autre part, si l'on songe à la confusion dont nous avons parlé entre les trois poètes, on comprendra comment le poème n'a pas disparu pendant le moyen âge : la gloire de saint Paulin de Nole aura sauvé du néant ce *carmen incultum*, plein d'incorrections de langue, de syntaxe, à la prosodie boiteuse, aux nombreuses défectuosités. On sait en effet que le moyen âge se soumet à la tradition dans la conservation de ce qu'il arrache à la nuit des temps, et que les grands poètes chrétiens, comme Prudence et Paulin de Nole, ont dû à leur pureté et à leur style classique d'être placés au même rang qu'Horace, Virgile et Cicéron dans l'enseignement du moyen âge.

Quel que soit l'état de cette question, assez obscure et d'importance secondaire, l'*Eucharisticos* (2) *Deo sub ephemeridis meæ*

---

(1) Voy. Dict. de Smith. « This work, originally written, it would seem, for private circulation...

(2) Le titre est bien *Eucharisticos*, et non pas *Eucharisticon*, comme le porte l'édition princeps. *Eucharisticos* se trouve dans le *Bernensis*. L'erreur provient de l'assimilation du titre à l'accusatif *Eucharisticon* (ipsi opusculum sub...) du milieu de la préface. Il faut sous-entendre *logos* ou *libellus*. Ce titre se trouve déjà dans Stace, C, IV, 2, pour désigner un petit morceau plein de flatteries exagérées adressées par l'auteur à Domitien à la suite d'une invitation à la table impériale. On retrouve le même titre dans Sidoine Apollinaire, carm. XVI.

textu, car tel est le titre complet du poème (Actions de grâce à Dieu consistant en la relation de ma vie), est une autobiographie qui remercie Dieu, non seulement du bonheur dont l'auteur a joui durant sa jeunesse jusqu'à trente ans, mais même des épreuves qui ont donné à sa vie une direction morale et religieuse. Ainsi Paulin n'a cure de la gloire littéraire; il connaît l'imperfection de son talent poétique et s'en excuse auprès des doctes, en dénommant lui-même son œuvre un *carmen incultum* et en déclarant qu'il attache plus d'importance au fond qu'à la forme.

Le lecteur serait, à la vérité, disposé à lui pardonner ses fautes de métrique, de syntaxe, ses emplois particuliers et rares de sens, si cet ensemble de singularités dans l'expression, de bizarreries et d'incorrections dans la syntaxe, les acceptions insolites des termes, joints au mauvais état du texte lui-même, ne nuisaient beaucoup à l'intelligence du fond même de l'œuvre. De toutes ces anomalies (sur lesquelles nous reviendrons) il résulte une obscurité qui plane sur le poème entier, en enveloppe les détails et en rend l'interprétation ainsi que la traduction très difficiles. De là ces discussions nombreuses qui ont surgi entre latinistes et entre éditeurs de grand mérite. Il faut ajouter aux considérations qui précèdent que Paulin n'indique aucune date d'une façon rigoureuse; pour établir les dates importantes de sa vie, toute une série de déductions est nécessaire, et malheureusement, si une seule était controuvée, tout le raisonnement serait ébranlé! Enfin, le poème est très subjectif, les événements qui touchent l'auteur de très près sont seuls racontés, et encore n'est-ce qu'au point de vue de leurs conséquences morales et des modifications qu'ils apportent dans les états d'âme de Paulin.

Paulin nous apprend qu'il est né à Pella (1), en Macédoine, où

(1) Pour la biographie de Paulin, il faut consulter avant tout les *Prolegomena* de l'edition Brandes. L'*Histoire littéraire de la France*, t. II, 363, renferme des erreurs nombreuses. Ebert a consacré cinq pages à Paulin dans son *Allgemeine Geschichte der Litteratur des Mittelalters im Abendlande bis zum Beginne des XI Jahrhunderts*, premiervolume, *Geschichte der christlich-lateinischen Litteratur von ihren Anfängen bis zum Zeitalter Karls des Grossen*, p. 405, de la seconde édition. Leipzig, édit. Vogel, 1889. Il a généralement adhéré aux idées de Brandes, dans sa seconde édition, tout en faisant des réserves. Voici en quels termes il apprécie l'intérêt historique et littéraire de l'œuvre : « Die Lebensgeschichte, welche uns hier in verhält-

son père était préfet : *Patre gerente vices illustris præfecturæ.*

Peu de temps après sa naissance (il n'avait pas un an), son père, nommé consul à Carthage, l'emmena dans cette ville; après un court séjour de dix-huit mois, il passe par Rome, pour retourner à Bordeaux. C'est là, dans la maison de son grand-père et la patrie de ses ancêtres, que désormais la vie de Paulin va s'écouler. Actuellement, presque tous les commentateurs s'accordent à reconnaître que le grand-père de Paulin est le poète Ausone. Ebert s'est rangé à cet avis dans la seconde édition de son ouvrage. Sismondus est le premier qui ait émis cette opinion, adoptée dans la suite par Barth (*Animad. ad Paul. Euch.*, dans l'édition Daum, 1680), par Tillemont (*Hist. des empereurs*, V, 1450), par les bénédictins dans *l'Histoire littéraire de la France*, par Leipziger, dans son édition, etc. Le nom de Paulin est fréquent dans la famille d'Ausone. Celle-ci est originaire de Bazas, en Aquitaine (Ausone était fils de Julius Ausonius, médecin de Cossium, près de Bazas, idylles, II, 2), ce qui correspond avec les indications de Paulin (*Euch.*, 332). D'autre part, Ausone a été consul en 379, et Paulin nous apprend que l'année du consulat de son grand-père, il avait à peine trois ans ; or, nous le développerons plus loin, il est à peu près certain qu'il est né en 376; il reste donc peu de doute qu'Ausone ne soit son grand-père. Ausone était un chrétien très tiède; on a longtemps douté de son christianisme, comme de celui de Boèce. Actuellement nous savons qu'il était chrétien (1). Paulin, pour être le petit-fils

---

nissmässig schlichter Sprache, die allerdings in Construction und Ausdruck oft ganz prosaisch ist, erzählt wird, ist interessant genug, indem sie uns nicht bloss das treue Conterfei eines liebenswürdigen Charakters gibt, dessen Anspruchslosigkeit, Wahrhaftigkeit und Herzensgüte von diesen Zeilen überall wiederglänzen, sondern auch ein lebendiges Gemälde seiner Zeit, das in seinem Detail nicht nur sehr anziehende Beiträge zur Sittengeschichte, sondern auch werthvolle Thatsachen und Daten uns liefert, wie von der Geschichtschreibung der Völkerwanderung bereits anerkannt ist. »

(1) Voy. l'article *Ausonius* dans Smith, où le caractère du poète de Bordeaux est très bien décrit. N'y aurait-il pas une certaine analogie, une vague ressemblance entre le christianisme léger et sceptique d'Ausone et la douce humilité, le bon sens bien gaulois, exempt de mysticisme de Paulin ? « To say », dit l'article, « that Ausonius was a Christian in the same sense as Paulinus [of Nola] would be going too far, but he was one of those spirits that hovered on the border-land which still separated the new from the old religion; not ashamed, it is true, to pen obscenities

d'Ausone, doit être né en 376. Il nous dit que tous ses malheurs ont commencé à l'âge de trente ans :

Sed transacta ævi post trina decennia nostri
Successit duplicis non felix cura laboris,
Publica quippe simul clade in commune dolenda
Hostibus infusis Romani in viscera regni
Privata cum sorte patris de funere functi :
. . . . . .

Or, la première invasion des barbares eut lieu en 406; les dates concordent donc. On objecte à cela que, dans tout le poème, il ne s'agit que des Goths, et qu'il doit être question de leur arrivée en Gaule, sous la conduite du beau-frère d'Alaric, en 412. Mais, quelque peu précis que soit le style de l'auteur, il semble impossible que celui-ci ait pu dire : *Romani in* VISCERA REGNI, en parlant de la Gaule. VISCERA n'indique-t-il pas le centre de l'empire (en ne tenant pas compte, ce qui est inutile, du partage de l'Italie (395). Cette date de 376 une fois admise pour la naissance, les autres s'établiront aisément. En effet, au vers 12, nous lisons :

Altera ab undecima annorum currente meorum
Hebdomade, sex æstivi flagrantia solis
Solstitia et totidem brumæ jam frigora vidi.

Si on suppose que *altera ab undecima* = 12e et non 13e, on obtient 12 × 7 = 84. Reste donc 83, puisque la dernière hebdomade n'est pas complète; sinon on atteindrait 90, et il nous semble plus vraisemblable qu'un écrivain ait encore pu écrire à quatre-vingt-trois ans qu'à nonante. Sans doute, Servius, dans son commentaire sur Virgile, explique le vers 39 de la 8e églogue,

Alter ab undecimo tum me jam ceperat annus;

---

beneath the eye and at the challenge of his patron, yet in the quiet of his oratory feeling after the God of the Christians; convinced apparently of the dogma of the Trinity, yet so little penetrated by its awful mystery as to give it a hap hazardplace in a string of frivolous triplets composed at the dinner-table: keenly alive to natural beauty and susceptible of the tenderest affection, he yet fell short of appreciating in his disciple (Paulin de Nole) the more perfect beauty of holiness and the entire abnegation of self for the love of a divine master. »

Ausone est de la race des Minucius Felix, des Juvencus, etc., c'est-à-dire qu'il appartient a ce qu'on pourrait appeler le christianisme conciliant ou classique, par opposition au christianisme militant ou intransigeant, représenté par les Tertullien, les Commodien, etc.

ainsi : *alter ab undecimo*, i. e. *tertius decimus. Alter enim de duobus dicimus, et vult significare, jam se vicinum fuisse pubertati, quod. de XII anno procedere non potest.* Barth rejette avec raison cette interprétation ; de plus, si la 13e année est l'âge où s'éveille la puberté, pourquoi la 12e ne le serait-elle pas? On peut aussi invoquer le vers 49 de l'églogue 5 : *Tu nunc eris alter ab illo* = immédiatement le second, le suivant.

Nous aimons donc à croire que le poème fut écrit en 459 (1) (376 plus 83). Or, cette date se trouve vérifiée par un autre passage, assez corrompu malheureusement. On lit au vers 474, en mettant entre parenthèses les corrections admises par Brandes :

Post autem exacta jam (ter) trieteride quinta
Rite recurrente statuto tempore pascha
Ad tua, Christe Deus, altaria sacra reversus,
Te miserante, tua gaudens sacramenta recepi
Aute hos ter decies super et (Bis his) quattuor annos.

Le *Bernensis* porte tetreteride, le *Parisinus* avait trie-teride; ter trieteride est une conjecture de Tillemont (*Hist. des empereurs*, v, 1450); *Bis* est une correction de Barth, Leipziger a proposé *hos*. On conclut de la sorte que Paulin, après avoir versé dans l'hérésie, rentre dans l'Église orthodoxe, à la fête de Pâques de l'an 421, trente-huit ans avant le moment où il écrit son poème, c'est-à-dire que nous retombons en ce qui concerne cette dernière date sur 459.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* se sont complètement trompés dans l'interprétation du vers 474. Ils s'imaginent qu'il s'agit ici du baptême reçu par Paulin, et ils ne sont pas éloignés d'admettre la conjecture de Barth.

Post autem exacta jam (sub) trieteride quinta.

« Alors », disent les bénédictins, « les quinze ans font allusion

(1) Brandes ajoute : « utrum autem absolverit opusculum eodem anno necne, non ausim disceptare. Nam post versum *Euch.* 563 quæ sequuntur aut omnia aut certe plurima aliquanto post carmini subjuncta esse eo fortasse recte colligitur, quod poeta in versibus, qui antecedunt, conditionem suam miseram tamquam præsentem conqueritur, quam postea prædicat meliore mutatam esse». Il n'est pas impossible que la subtilité de Brandes ne le pousse à faire une hypothèse peu vérifiable, car le style de Paulin pourrait le tromper.

aux années que Paulin aurait passées dans l'hérésie ou à s'instruire de la doctrine de l'Église. » Elle ne manque pas du reste d'erreurs et de contradictions, cette biographie de l'*Histoire littéraire*. D'ailleurs, Brandes remarque (p. 275) « eucharistiam enim hoc loco significari, non baptismum his de causis jam mihi persuasum est : primum infantium baptismus sæculo quarto adeo jam more usuque ecclesiæ receptus erat, ut cum parentes Paulini Christianæ fidei fuerint addicti (*Euch.*, 95), filius quidem sacro fonte initiatus esse putandus sit (1). Ipse vero ut hoc loco *reversum* se esse dicit ad altaria Christi ibique recepisse sacramenta, ita lapsum se ad jura Christi refugisse (*Euch.*, 109) diserte profitetur. Adde quod paschæ tempora ad pænitentes reconciliandos legitima fuerunt ».

De tout ce qui précède, nous concluons que Paulin, petit-fils d'Ausone, est né en 376, et que l'*Eucharisticos* date de 459. Mais comment est-il le petit-fils d'Ausone? Brandes pense qu'il est le fils d'*Hesperius*, fils d'Ausone; Seeck (préface à son édition du *Symmaque*, p. LXXII, sqq) le croit fils de Thalassius, gendre d'Ausone. Entrer dans tous les détails de cette controverse, excessivement confuse et embrouillée, serait peu intéressant. Après plusieurs pages d'une argumentation serrée, Brandes reconnaît lui-même l'obscurité de toute la discussion : « Inesse in hac computatione quædam subtilius concinnata ipse concedo... » Le principal argument sur lequel se fonde Brandes pour nier que la mère de Paulin puisse être la fille d'Ausone, c'est que plusieurs fois le poète a soin de nous rappeler que les biens maternels sont situés en Grèce et en Épire (273-414-481). Ces *prædia materna* sont nettement opposés aux *bona avita*, les biens de la ligne paternelle situés à Bordeaux. Mais,

---

(1) Une preuve, entre autres, que le baptême des enfants est très ancien, est le passage de Tertullien (*De bapt.*, c. 18) où il se demande déjà s'il ne vaudrait pas mieux qu'on réserve celui-ci pour un âge plus avancé : « Quid festinat innocens ætas ad remissionem peccatorum »? Voy. l'article *Baptism* dans Smith, très complet pour ce qui regarde la doctrine. Quant au vers 95 « perpetuo ut puerum servarent me tibi, Christe », sur lequel Brandes se fonde pour affirmer que les parents de Paulin, fidèles à la foi chrétienne, l'ont fait baptiser, il est fort probable qu'il faut l'interpréter ainsi ; mais il se trouve dans une période très embarrassée, et l'on est plutôt porté à arriver à la même conclusion en songeant au christianisme d'Ausone, qui ne laisse plus aucun doute.

d'autre part, on peut faire à Brandes une objection très sérieuse. Le poème nous révèle que, lorsqu'il avait neuf mois (376), Paulin passa dix-huit mois à Carthage « sub genitore proconsule ». Or, deux lois sont renseignées dans le code théodosien, qui sont attribuées à Hesperius, *préfet du prétoire*, et datées, la première, du 21 janvier 377 (*Théod.*, V, 15, 8), la seconde (VIII, 5, 34) du 27 février 377. Mais, proconsul en Afrique au commencement de 377, Hesperius, père de Paulin, ne peut être en même temps préfet du prétoire.

Brandes élude la difficulté en cherchant à prouver que le texte de la deuxième loi peut être attribué à un proconsul, et quant à la première, il est forcé de supposer l'existence d'un second Hesperius, préfet du prétoire. Brandes étaye son hypothèse d'arguments très intéressants, mais qui ne sont pas de nature à entraîner une conviction complète. Les transcriptions 4418 et 1008, par exemple, attestent l'existence d'un Hesperio et d'un Hesper. D'autre part, s'il y a quelques contradictions dans les dates, on pourrait attribuer ce fait à ce que Paulin écrit dans la dernière vieillesse et ne parle que de choses qu'on lui a racontées (*ut didici*, 34) ; mais, en tout cas, il ne peut avoir oublié où étaient situés les biens de sa mère. Quoi qu'il en soit, cette question ne paraît pas susceptible de recevoir une solution complètement définitive dans un sens ou dans l'autre.

C'est à Bordeaux que le jeune Paulin reçoit sa première éducation. Il commence par étudier l'*Iliade* et l'*Odyssée*, car le grec était devenu comme sa langue maternelle, moins à cause de son lieu de naissance que parce que les serviteurs de la famille étaient des Grecs.

La lecture de Virgile lui causa beaucoup de difficultés (1).

---

(1) Nous trouvons dans saint Augustin, *Conf.* I, cap. XIV, un passage confirmant la conclusion qui ressort du texte de notre auteur; c'est que l'enseignement devait avoir beaucoup perdu de son étendue et de sa profondeur, puisque les Romains instruits ne parvenaient plus à bien posséder les deux langues : « Nam et Homerus texuit tales fabulas, et dulcissime vanus est, mihi tamen amarus erat. Credo etiam Græcis pueris Virgilius ita fit, cum eum sic discere cogantur, ut ego illum, videlicet difficulter. » Ce délaissement des études littéraires ne cessera pas de s'accroître depuis le commencement du ve siècle. Moins d'un siècle et demi après la mort de

Malheureusement, une maladie, qui frappa le jeune homme à quinze ans, interrompit ses études; il dut se livrer à des distractions dont la description n'est pas la partie la moins intéressante de son œuvre. Elle nous fait connaître cette brillante jeunesse dorée des Gallo-Romains, dont les mœurs légères avaient été bien peu modifiées par le christianisme peu sincère des grands propriétaires fonciers et des hauts fonctionnaires de l'empire. L'invasion allait mettre fin à cette exubérance et changer cette joie débordante en une mélancolie pieusement recueillie. Paulin nous énumère ses plaisirs

---

Paulin, nous en trouverons un témoignage formel chez Grégoire de Tours, qui probablement ne connaissait pas le grec. Les premiers mots de son *Histoire des Francs* sont les suivants : « Decedente atque primo potius pereunte ab urbibus Gallicanis liberalium cultura litterarum... » Le VIIe siècle sera une véritable nuit pour la connaissance de la langue latine et de la littérature; nombre de grands chefs d'œuvre se perdront. Dès 750 commence la renaissance carolingienne. Au contraire, l'Afrique est demeurée bien plus longtemps un centre d'érudition; aussi la littérature bas-latine est-elle presque entièrement une littérature africaine.

A propos de la langue maternelle de Paulin, une question intéressante se pose : Quelle était vraiment cette langue maternelle? Était-ce le grec, comme sembleraient l'indiquer le texte de l'*Eucharisticos*, l'éducation de Paulin et les réminiscences de style chères à l'écrivain? Mais il ne suffit pas qu'il ait eu une nourrice grecque et des domestiques grecs pour qu'on puisse dire que le grec était sa langue maternelle. Un passage d'un article de M. Serrure, le savant numismate, dans le tome III du *Muséon* (*la Langue gauloise*), suggère une tout autre opinion, qui ne manque pas d'originalité : « Vers la fin du IVe siècle, le poète Ausone nous dit que son père, médecin à Bordeaux, ne savait pas bien le latin. Que parlait-il donc? Bien probablement le gaulois, puisque rien ne prouve que ce médecin fût d'origine étrangère. » Ainsi donc, Paulin, élevé dans une famille gauloise, aurait eu pour langue maternelle un dialecte gaulois, aurait appris le grec par la conversation des serviteurs de la famille, et plus tard, par l'étude des textes; quant au latin, cette langue ne lui aurait été familière que par suite d'un long exercice et d'une étude patiente. En tout cas, cette hypothèse, si séduisante qu'elle soit, ne repose que sur ces quelques lignes de l'article de M. Serrure, qui se fonde sur un passage d'Ausone; rien dans l'œuvre, ou bien peu de chose, ne nous permet de retrouver dans le latin savant et artificiel de Paulin, une trace du parler gaulois. D'ailleurs, cet article du *Muséon* est assez obscur dans son style et dans la portée de ses affirmations. D'autre part, nous devons éviter d'exagérer l'importance de ces termes toujours trop absolus de langue maternelle; dans une civilisation composite et de décadence, telle que la société du Bas-Empire, les langues et les dialectes se mêlent, s'enchevêtrent; les frontières linguistiques disparaissent avant les frontières politiques mêmes. Un grand seigneur gaulois du Ve siècle peut donc très bien penser en gaulois, écrire en latin officiel et parler même la langue d'Homère.

avec une franchise naïve et une sincérité qui n'est pas sans charme. 143 :

Ut mihi pulcher equus falerisque ornatior esset,
Strator procerus, velox canis et speciosus
Accipiter, Romana et nuper ab urbe petita
Aurata instrueret nostrum sphera concita ludum
Cultior utque mihi vestis foret et nova sæpe
Quæque Arabi muris leni fragraret odore (1).

Dans la voie des aveux, Paulin va jusqu'au bout, sans doute pour bien mériter le surnom de pénitent qu'on lui donna plus tard. Il nous dit qu'il eut un enfant naturel; mais, s'il n'échappait pas aux *illecebræ carnis*, du moins il sut faire la restriction suivante, bien révélatrice des mœurs contemporaines. 162 :

Hac mea castigans lege incentiva repressi,
Invitam ne quando ullam jurisve alieni
Adpeterem, earumque memor servare pudorem
Cedere et ingenuis oblatis sponte caverem,
Contentus domus illecebris famulantibus uti.

Cette vie agréable fit perdre à Paulin et pour toujours le goût de la lecture. 136 :

Invenere mihi *jugem* jam deinde *legendi desidiam*...

Il vécut ainsi jusqu'à vingt ans, époque à laquelle il épousa une jeune fille d'une maison ancienne, mais appauvrie. Dès lors, le tableau change; Paulin se révèle propriétaire soucieux de ses intérêts; et cette existence si calme, il n'eût jamais cessé de la mener, si l'invasion n'était survenue. A l'âge de trente ans, ses malheurs commencent, et la série interminable s'en déroule dans les longues phrases mélancoliques et monotones de son *Eucharisticos*. Son père meurt, son frère lui dispute son héritage, il n'est pas jusqu'aux honneurs qu'il reçoit qui ne lui soient fatals : l'usurpateur *Attale* le nomme son *comes privatæ largitionis* (cassette privée), c'est-à-dire qu'il lui donne la garde d'un trésor tout à fait illusoire.

---

(1) Accipiter. Il semble que nous nous trouvions en présence de la plus ancienne mention de la chasse à l'aide du faucon en Occident, si nous négligeons deux passages de Fermicus Maternus, V, 7, 8. WOELFFLIN, *Arch. f. lat. Lexicogr.*, IV, 324; LINDENSCHMIT, *Handb. der d. Alterthümskunde*, I, 455 et sqq.

Ce fait, ainsi que sa situation de grand propriétaire, devait désigner Paulin à la haine et au pillage des Visigoths, conduits par leur chef *Adolphe*, beau-frère d'Alaric. Attale, d'abord soutenu par Alaric, s'était bientôt vu abandonné par les Goths. Le successeur d'Alaric, Adolphe, fit la paix avec Honorius, l'empereur d'Occident, et se dirigea vers la Gaule méridionale. Attale eut une destinée bien bizarre : il assista d'abord en qualité de musicien (!) à un anniversaire solennel du mariage d'Adolphe et de Placidia, sœur d'Honorius (qui s'était célébré en Italie) dans la demeure d'Ingenuus, un citoyen notable de Narbonne. Dans la suite, il s'embarqua dans un port d'Espagne, à la recherche d'une retraite solitaire; mais il fut pris en mer, livré à Honorius, conduit en triomphe dans les rues de Rome et de Ravenne, exposé aux regards de la multitude; on lui amputa deux doigts, et on le relégua dans l'île de Lipari. C'était, en l'espace de cinq ans, le septième usurpateur qui menaçait le trône d'Honorius. Quant à Adolphe, il n'en est question qu'une fois dans le poème de Paulin. 311 :

> Namque profecturi regis præcepto *Atiulfi*
> Nostra ex urbe Gothi...

L'Atiulfus dont il s'agit ici est bien Adolphe. L'orthographe est instable : Jornandes et Isidore l'appellent Athaulphus; Zosime et Orose, Ataulphus et Olympiodore, Adaoulphus (1).

On sait que ce roi des Goths, en 415, partit pour l'Espagne, et qu'il fut assassiné à Barcelone : c'est ce que nous raconte le compilateur *Jornandes*, au c. 31 de son *de Getarum historia*.

Pillé pas les Goths à Bordeaux, aussi maltraité par les Romains que par les barbares, le malheureux Paulin fuit à Bazas qui, assiégée, est en même temps le théâtre d'une révolte d'esclaves. Il délivre la ville, en détachant du parti des Goths leur allié, le roi des Alains (2). Après ces événements, Paulin voulut se retirer dans ses terres, en Épire; mais sa femme se refusa à courir les risques d'un

(1) Voy. GIBBON, *Fall and decline of the roman empire*, II, 338, édition Chandos classics, 4 volumes. Tout le chapitre 31 est à lire pour cette partie de l'*Histoire des invasions*.

(2) Barth suppose que le roi des Alains, dont il est question ici, est le même dont parle Jornandes au chap. 45, et qu'il nomme *Beurgus*.

pareil voyage. C'est alors qu'il s'égara pendant quelque temps dans les hérésies. Bientôt il se voit privé de toutes ses affections : mère, belle-mère, femme, fils. Il se rend alors à Marseille, où il vit du produit d'un petit champ qu'il loue; il recourt à la générosité de quelques amis quand l'âge le rend incapable de tout travail. Il retourne à Bordeaux, et là, heureusement, il a à remercier Dieu d'une dernière faveur : un Goth lui envoie une partie du prix d'une terre qu'il lui avait autrefois dérobée.

Telle est cette biographie dont Ebert dit avec raison : « Diese Ergebung in den göttlichen Willen, dieses unerschütterliche Vertrauen auf die Vorsehung, wovon das Gedicht erfüllt ist, geben den stilistisch wie metrisch oft so mangelhaften Versen einen gemüthlichen Reiz und einen erhöhten individuellen Ausdrück, die uns, auch abgesehen von dem historischen Interesse bis zu Ende zu fesseln vermögen. Wie vortheilhaft sticht dieser freie wahrhaftige Erguss eines christlichen Herzens trotz seiner formellen Mängel gegen jene künstlichen unwahren, gemachten rhetorischen Producte der heidnischen Panegyristen und der ihnen nachfolgenden Namenchristen ab! »

Il est à peu près certain que l'*Eucharisticos* est la seule œuvre de Paulin de Pella. C'est à tort que Bose (*Paulin von Nola und seine Zeit*, I, 158) lui a attribué un poème élégiaque, *De domesticis suis calamitatibus*, qui, nous en sommes convaincu, n'est pas de lui. La versification et le fond le prouvent (1). Quant à l'*Eucharisticos*, nous avons dit plus haut qu'il n'en existait plus qu'un manuscrit, à Berne. Celui de Paris a disparu. Dans ses prolégomènes, Brandes prouve longuement d'abord que ces deux manuscrits ne devaient pas dériver l'un de l'autre; que d'autre part ils proviennent tous deux d'un archétype de l'époque mérovingienne. Toutes les recherches auxquelles Guillaume Brandes s'est livré, lui ont permis de donner dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, de l'Académie de Vienne, vol. XVI (*poetæ christiani minores*) la meilleure édition de Paulin de Pella. C'est la plus récente et son esprit critique la rend tout à fait remarquable.

L'édition (*princeps*) de Bigne (1589) n'a de mérite que comme

(1) Voy. *Prolegemena* de Brandes.

manuscrit, puisque le *Parisinus*, qui a servi à l'établir, est perdu. La seconde édition, publiée par Daum (1) en 1681, comprend les commentaires de Barth (2). Près de la moitié des vers sont l'objet de corrections et de conjectures de la part de l'excellent latiniste. Une pareille méthode aboutit à habiller les auteurs de la décadence en poètes du siècle d'Auguste; elle ressemble à celle du Hollandais Peerlkamp, qui, posant en axiome qu'Horace est toujours parfait, supprime la moitié de ce qui nous est parvenu sous son nom, comme indigne de lui, et corrige l'autre moitié. La troisième édition, qui se trouve dans la collection Pisauri (1766), vol. VI, est une simple reproduction de l'édition Bigne. Chose bizarre, une erreur typographique a fait d'un *ex* un *et* au vers 270, ce qui a été admis depuis comme une excellente correction, notamment par Haase! Celui-ci donna des conseils à son disciple *Leipziger*, pour son édition présentée comme *Dissertation doctorale*, à Breslau, en 1858. Cette édition est actuellement complètement épuisée; Brandes en blâme les incertitudes provenant des leçons mal indiquées. Il était réservé à Brandes de donner une édition définitive, plus conforme au manuscrit, et qui ne soumet pas le latin de la décadence aux règles du latin classique. Brandes est toujours tenté d'attribuer aux copistes certaines fautes isolées qui se rencontrent dans le texte du poème, tandis qu'en d'autres endroits, les règles de métrique et de grammaire ont été observées (p. 277, prol. note). N'est-ce pas un tort? Le style de Paulin est un compromis entre la langue parlée et la langue littéraire; l'idéal de l'auteur est dans le passé. Son œuvre

---

(1) *Benedicti Paulini Petricorii poemata et alia quædam sacræ antiquitatis fragmenta, cum Franc. Jureti commentariis, Casp. Barthii animadversionibus, Joh. Fr. Gronovii notis et necessariis indicibus*, edita a Christ. Daumio, Lipsiæ, 1681. La réimpression de 1686, ne différant en rien de la première édition, se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Daum, érudit allemand, né à Zwickau, en 1612, fut régent de collège et recteur dans sa ville natale. On peut citer de lui comme œuvres principales : *De causis amissarum quærumdam linguæ latinæ radicum*, 1642; *Epistolæ latinæ*, 1697, *Epistolæ philologico-criticæ*.

(2) Gaspard de Barth ou Barthius, philologue allemand, est né à Custrin, le 22 juin 1857, et mort à Halle, le 17 septembre 1658. Il fit de nombreux voyages en Europe; à douze ans, il avait traduit les psaumes en vers latins. Son principal ouvrage s'appelle *Adversaria* (Francfort, 1624, in-folio. Plusieurs éditions). Il publia des éditions de Claudien en 1650, d'Enée de Gaza, à Leipzig, en 1655, de Stace, à Zwickau, 1664-1665.

est le résultat d'un effort que trahissent bien des maladresses involontaires ; ne se peut-il donc pas qu'une faute ait été commise une seule fois, alors que d'autres erreurs sont systématiques? Il devient alors préférable de conserver cette indécision dans la latinité de l'auteur, où nous retrouverons plus facilement les tendances littéraires de l'époque et les difficultés avec lesquelles les écrivains de la basse latinité se trouvaient aux prises? Mais, dira-t-on, l'auteur n'a-t-il pas relu son œuvre? Cette objection ne tient pas; Paulin n'est pas réellement poète; il éprouve une gêne considérable à exprimer sa pensée en vers (la comparaison de la préface et du texte même le prouve). Dès lors, le vers une fois fixé, il lui est bien difficile d'y rien changer.

Telle est la liste des éditions. Jusqu'à présent, on ne peut citer ni une traduction de l'Eucharisticos, ni une monographie spéciale sur Paulin de Pella.

II

LE STYLE ET LES IDÉES DE PAULIN.

Paulin de Pella, le poète du
GRELOTTANT *Eucharisticos*...
J. K. HUYSMANS *à Rebours.*

Pour caractériser le style d'un écrivain, c'est-à-dire sa manière de penser et l'expression même de cette pensée, il faut d'abord étudier certaines circonstances extérieures tout à fait indépendantes de sa volonté, qui tendent à conduire celle-ci comme à un but prévu. Il faut déterminer l'état de la langue à son époque, se demander si la langue parlée est autre que la langue écrite, en quoi ces langues sont différentes, laquelle des deux est employée par l'auteur, et pour quelles raisons religieuses, sociales, d'éducation. Il importe de savoir également si l'auteur s'est conformé à un idéal. S'il s'agit d'un poète latin de la Gaule et du ve siècle, les difficultés sont encore

plus ardues. Il y a à envisager des questions qui sont loin d'être élucidées : il est difficile, par exemple, de faire la part de la langue populaire, c'est-à-dire du latin vulgaire, des provincialismes et du latin littéraire de cette époque. Mais il nous est impossible de négliger l'examen de ces questions, car il nous permettra de dégager l'intérêt philologique que présente l'étude de la latinité de Paulin. En effet, si la langue vulgaire a une importance prépondérante, l'œuvre y gagnera au point de vue philologique ce qu'elle perdra comme valeur littéraire. Dans ce cas, elle serait pour nous une image plus ou moins fidèle du parler populaire, dont l'évolution a abouti aux langues romanes. Au contraire, si nous acquérons la conviction que l'idéal littéraire du poète est dans le passé, nous nous trouverons en présence d'une pâle imitation des classiques, qui ne présentera les incorrections et les particularités propres au langage des contemporains que pour autant que le poète n'aura pas su s'assimiler entièrement la langue de l'âge d'or, ou qu'il aura eu peu de lecture ou d'érudition, ou qu'enfin, poète médiocre, il aura eu à lutter contre des difficultés prosodiques. C'est donc là un point très important à éclaircir et dont le développement constituera le centre de cette étude.

Dans un mémoire sur Commodien, inséré dans les *Mélanges Renier*, M. Boissier déclare qu'il ne croit pas à la différenciation du latin dans les provinces de l'empire où la conquête romaine l'a introduit (p. 51) : « Il était naturel de penser que, dans les pays où les anciennes langues nationales n'avaient pas cessé d'être parlées, comme en Gaule ou en Afrique, le voisinage de ces idiomes divers a fait subir au latin des altérations particulières. Mais jusqu'ici la publication du *corpus inscr. lat.* n'a pas confirmé cette opinion, et elle a trompé les espérances de ceux qui s'étaient mis en quête de provincialismes... Il faut croire que le latin s'est corrompu d'après certaines lois générales, qui ont agi partout de la même façon et produit dans tous les pays du monde des résultats semblables. »

L'opinion de M. Boissier est trop absolue et manque de preuves suffisantes. M. Boissier se contente de constater qu'on ne peut déterminer, d'après la latinité très corrompue du poète Commodien de Gaza, probablement un évêque africain du milieu du IIIe siècle, dans quelle partie de l'empire il a vécu. M. Boissier conclut en faveur de

l'Afrique, par l'examen de la prosodie et non des provincialismes qui pourraient caractériser la langue.

Par contre, M. Paul Monceaux, l'auteur des *Pronénies grecques*, a soutenu une thèse différente dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1891, intitulé *le Latin vulgaire* et dans un volume sur *les Africains* (étude sur la littérature latine d'Afrique. Paris, Lecène, 1894). Voici comment il résume sa théorie : « D'après ces principes, s'est poursuivie pendant mille ans l'évolution du latin vulgaire. C'était à l'origine l'idiome national de Rome, et ce fut longtemps le seul. Vers le temps des guerres puniques, il est délaissé par la classe dirigeante (1) et abandonné aux gens du peuple. Il vit obscurément au logis des humbles pendant les siècles où s'épanouit la littérature latine; et pourtant, même alors, il trouve moyen de se glisser jusque dans les ouvrages les plus soignés. Il profite de tout, des révolutions politiques qui amènent l'avènement de la démocratie et d'une oligarchie financière, des fantaisies littéraires qui, avec les stylistes, affaiblissent la langue savante, du développement de la vie provinciale, où il subit l'action des idiomes indigènes. Il fournit en Afrique les principaux éléments du latin d'église; il s'y façonne même une prose et une versification à lui. Il triomphe avec le christianisme, et il règne seul depuis les invasions barbares. En disloquant la langue littéraire, il crée le bas-latin. En se diversifiant dans les différentes contrées de l'Europe, il donne naissance à toutes les langues romanes. Voilà sans doute une belle carrière et une glorieuse postérité pour l'obscur patois des carrefours et des campagnes de Rome. » A cette théorie du latin vulgaire, Monceaux en joint une autre sur les provincialismes pour expliquer la naissance des différentes langues romanes (2) : « Pourtant on préférait en Afrique les auteurs de la période républicaine, depuis Caton jusqu'à César. Ce n'était pas, comme on l'a dit, affectation d'archaïsme : en littérature, les manies ne durent pas des siècles. Mais ces vieux auteurs avaient fait la loi à Rome au

(1) Ailleurs Monceaux nous dit : « Le vieux latin annonce déjà nos langues modernes. Supposez Rome isolée de la Grèce, il est infiniment probable que l'italien serait né douze siècles plus tôt ».

(2) P. 85 des *Africains*.

moment où fut colonisée la région de l'Atlas; sur le latin de la république s'était greffé le latin d'Afrique; et les petits-fils des émigrants restèrent fidèles aux classiques du temps de la conquête, *comme aujourd'hui l'on parle au Canada ou à Bourbon le français du* XVIIe *siècle.* » Ainsi les différents dialectes provinciaux se seraient figés en gardant l'enpreinte reçue au moment de la conquête (1).

Ainsi, d'après Monceaux, c'est la coexistence des deux phénomènes qui aurait créé les langues romanes : la prédominance du latin vulgaire (2) sur la langue littéraire par suite de circonstances politiques, c'est-à-dire de la chute de l'empire d'occident et l'action dialectale des provincialismes. Ce qui prouve que Monceaux n'envisage pas le problème de la naissance des langues romanes comme résolu, c'est l'aveu suivant que nous trouvons dans l'article précité, suivi de conseils sur la manière de travailler le plus efficacement à l'élaboration des matériaux utiles pour la solution du problème : « Ce qui en dérive, ce n'est pas une langue, c'est cinq ou six, et, si vous tenez compte des dialectes, c'est quinze ou vingt. Pourquoi ce même patois est-il devenu ici le portugais, là le roumain, en Italie le toscan ou le milanais, le vénitien ou le sicilien, en Espagne le castillan, le navarrais ou l'andalous, en France le languedocien ou le provençal, le bourguignon ou le normand, le picard ou le français? A cette question, on ne peut encore donner aujourd'hui une réponse absolument satisfaisante. Pour résoudre sûrement le problème, il

---

(1) Voy. M. Bonnet, p. 41, note.

(2) Monceaux dit ailleurs : Le contraste (entre la langue cicéronienne et celle de Grégoire de Tours) ne saurait s'expliquer avec l'évolution naturelle du latin classique. Supposez le développement logique du système cicéronien : vous aurez la langue de Quintilien ou de Pline le Jeune, ou, si l'on veut, de Symmaque, de Boëce. Supposez au contraire une sorte de réaction; alors vous aurez Sénèque ou Tacite. *Mais jamais et malgré l'action du temps, le latin de Cicéron ne deviendra le latin de Grégoire de Tours.* Le grec des auteurs byzantins ne diffère pas beaucoup en ses éléments du grec de Platon ou d'Aristophane; tout au contraire, la langue des auteurs latins du VIe siècle de notre ère est un vrai patois à côté de celle des contemporains de César ou d'Auguste. C'est qu'en Orient rien n'a contrarié le libre développement de l'idiome classique, tandis qu'en Occident, il a été miné peu à peu par un agent destructeur : « Tout l'édifice s'est écroulé sous la pression du latin vulgaire ». — Une idée presque identique est exprimée dans un ouvrage sur l'*écriture et la prononciation du latin savant et du latin populaire*, par Edon. Paris, 1882, Eug. Belin, p. 134.

nous manque la connaissance des langues qui, en Gaule, Espagne, Italie, au bord du Danube, ont précédé le latin et agi sur lui. Des idiomes indigènes, il est probable que nous n'aurons jamais une idée bien nette. Est-ce à dire que la question soit insoluble? Non pas, car on pourra comparer entre elles les inscriptions et les œuvres d'une même région et, de ces études, on déduira les lois particulières suivant lesquelles la langue romaine s'altérait dans la contrée. Nous possédons déjà des renseignements assez précis sur le latin d'Afrique. Malheureusement, aucun idiome moderne n'en est sorti : l'invasion arabe a tué, au moment où elle naissait à Carthage, une curieuse langue romane qui eût été une combinaison originale du punique, du libyque et du latin. Mais il en a été tout autrement en Gaule, en Italie ou en Espagne, et c'est dans ces pays surtout qu'il faudrait étudier les modifications de la langue des Romains. On y distingue déjà quelques phénomènes intéressants. A mesure que l'on remonte vers le nord, on voit les mots latins se contracter et s'assourdir davantage : par exemple, le français supprime la consonne médiane dans les syllabes qui précèdent la tonique, tandis que l'italien la garde presque toujours. On constaterait bien d'autres faits si l'on comparait successivement le latin vulgaire de Rome à celui de chaque province. Le jour où l'on aura mené à bien cette longue et délicate enquête, ce jour-là seulement on aura la clef des langues romanes. »

Enfin, à l'appui de la thèse de Monceaux, on peut citer certains passages d'auteurs anciens, malheureusement assez vagues :

« Latinitas et regionibus cotidie mutatur et tempore. » SAINT JÉROME, *Comment. in epist. ad Galat.*, II, 3.

APULÉE, *Metam.*, I, I : « In urbe Latia advena... Quiritium indigenam sermonem ærumnabili labore aggressus excolui. En ecce præfamur veniam, si quid *exotici* ac FORENSIS sermonis *rudis locutor* offendero. »

APULÉE, *Apol.*, 24 : « Memet professus eum, cum Lolliano Avito C. V. Præsente publice disserem, Seminumidam et semigætulam ».

FRONTON, *Epist. græc.*, I, p. 242, Ed Naber : « κατὰ τὸ βάρβαρος ὁμοῖος εἶναι, ἐγὼ δὲ Λίβυς τὸν Λίβυον τὸν νομάδον ».

MACROBE, *Sat.*, *Præfat.*, II : « Nos sub alio ortos cœlo latinæ linguæ vena non adjuvet ».

Toutefois, la plupart de ces textes appartiennent à des écrivains africains. Tous ceux qui ont cherché à séparer les latins provinciaux les uns des autres se sont occupés de préférence de la littérature africaine, si brillante et si originale. C'est qu'en Afrique le latin a subi l'influence de langues d'un génie complètement différent, du punique, du libyque. C'est ainsi que Karl Sittl, dans un ouvrage publié à Erlangen (Verlag A. Deichert) en 1882, *die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache*, a consacré la moitié du travail à l'étude du latin africain. Quant au latin gaulois, qui seul nous intéresse dans le cas présent, Sittl s'en est peu occupé (p. 58 et sqq.) et ne lui accorde que quelques remarques peu précises et insuffisantes. Résumons-les brièvement : 1° fréquence de *os* comme terminaison du N. S. dans les inscriptions celto-latines; 2° passages d'auteurs parlant de différences dialectales. SULPICIUS SEVERUS : « Vel Celtice, aut si mavis, Gallice loquere, dial. I, 27, 4 ». VARRO, r. I, 32 : « Ceteraque quæ alii, legumina, alii, ut Gallicani quidam, legaria appellant » ; 3° certaines assimilations se font beaucoup plus tard en Gaule : *donnus*, *sustancia* (657), etc.; 4° la déclinaison se perd beaucoup plus vite qu'ailleurs; 5° la conjugaison est assez bien conservée; certaines consonnes redoublées, *conservammus*, r. 16; 6° syntaxe : confusion de certaines particules. « Salvien, admodum pour fere, quid pour quod » (transition au *que*); 7° mots détournés de leur sens : *iter agere*, *individui* = *familiarissimi*, *calumnia* = *reprehensis*, *origo* = source d'un livre, *funeste-funere*. Qu'est-ce que? se trouve dans l'*Historia Apollonii regis*, *quæ est hæc causa quod?* tandis qu'on trouve aussi l'emploi classique *quid est quod*, *habet annos quindecim ex quo*, il a la coutume = *consuetudinem habet*. Dans Grégoire de Tours, *natta* = natte (*Matta*), *quesnetum* (*quercetum*) = *caisne*, *quesne*, *chesne*.

On comprend donc qu'on ait pu affirmer que Sittl avait échoué dans sa tentative. C'est ce que dit Max Bonnet dans son Introduction du *Latin de Grégoire de Tours*. Pour lui, la prononciation seule différencie les régions; pour le reste, on ne peut observer que des différences de parler provenant du rang social. « La rareté, pour ne pas dire l'absence de traces de provincialismes, peut s'expliquer en quelque mesure par ce fait que nous ne connaissons le latin que

par des monuments écrits, c'est-à-dire par un intermédiaire qui supprime ces caractères en grande partie. On reconnaît un méridional à son accent, à ses subjonctifs imparfaits, sans *sse* (*que je fus*), à ses passés définis : tout cela ou presque tout disparaît dans l'écriture. » D'autre part, à l'idée que le latin provincial se fige dans l'immobilité, Bonnet objecte avec raison (p. 41, n° 4) : « On oublie que, dans ces exemples modernes, tous les liens avec la mère-patrie ont été longtemps rompus, tandis qu'entre Rome et ses provinces, il y avait un va-et-vient de voyageurs, un échange de population civile et militaire, des rapports politiques commerciaux et personnels incessants ».

Dans cette question, c'est Max Bonnet qui semble avoir eu les vues les plus claires; il a surtout le mérite d'avoir compris la complexité du problème et de ne pas avoir donné une solution trop absolue, d'avoir, comme il le dit, apporté des « tempéraments » à l'opinion qui affirmait que ce qui forme la base ou, si l'on veut, la substance des langues romanes, c'est le latin populaire. Et il ajoute en note : « Cette opinion est aujourd'hui si universellement acceptée, si répandue presque dans les plus humbles grammaires classiques que nous n'entreprenons pas d'en faire ici l'histoire... » (1).

Bonnet admet « que l'usage du latin littéraire à côté des idiomes vulgaires n'a cessé que très tard d'exercer sur ces derniers une influence plus étendue qu'on ne le pense ». Il y a un chapitre dans cette introduction, *le Latin parlé en Gaule*, qu'il faudrait citer presque entièrement pour ses vues judicieuses et sa subtilité : « Par tant de moyens divers, les Gaulois apprenaient chacun le latin qui convenait à sa situation, car chez eux aussi on oublie trop qu'il y avait des princes et des grands seigneurs, des prêtres, des marchands, des artisans, des ouvriers et des paysans, et il y aurait vraiment trop de naïveté à croire que, dans toutes les classes de la société, on apprît le même latin : tous les Gaulois ne se trouvaient pas en rapport avec la même classe d'émigrants, mais chacun avec celle qui convenait à son rang. Au bout de quelques siècles, quand

(1) Notamment un excellent ouvrage de vulgarisation, *la Grammaire historique du français* de Brachet, précédée d'une histoire de la langue française et d'une préface de Littré. Tout ce que dit Brachet sur le latin vulgaire est certainement trop absolu, précisément parce que c'est un ouvrage de vulgarisation.

le latin fut devenu en Gaule la langue nationale, il devait être parlé différemment dans les différents milieux, chez les Gaulois aussi bien que chez les Romains. Il y avait, dans les villes gauloises non moins qu'à Rome, des gens instruits et bien élevés, qui parlaient un latin très pur, le véritable *sermo urbanus*. Les Lyonnais, à qui Claude ouvrit les portes du Sénat, n'y faisaient pas entendre des expressions de corps de garde, et il est permis de croire que les orateurs qui, au IVe siècle, félicitaient les empereurs en style cicéronien, s'ils s'exprimaient moins savamment au sein de leurs familles, n'étaient pas obligés pour cela d'adopter le langage de portefaix. Mais il y avait aussi la foule des gens sans instruction et sans éducation, qui ne connaissaient le beau langage ni par les livres ni par la conversation, que leur peu d'activité intellectuelle dispensait d'employer une quantité de mots et de tournures ; qui, en revanche, en possédaient beaucoup d'autres inutiles pour les lettrés et les gens du monde. Entre ces deux extrêmes, mille situations intermédiaires, mille langues par conséquent, si de pareilles différences dans la manière de parler une même langue constituent autant de langues distinctes. Les négociants avaient leur vocabulaire, les artisans le leur, les agriculteurs de même; chacun avait aussi une prononciation et des formes de langage différentes, selon le niveau de son éducation. Mais, en même temps, chacun, à des degrés divers, savait approprier son langage à celui de ses interlocuteurs; ceci est dans la nature des choses et peut s'observer chez tous les peuples. Chacun écrivait autrement qu'il ne parlait, causait autrement qu'il ne haranguait, plaisantait autrement qu'il n'exprimait sa douleur. C'est cette variété infinie de nuances et leur existence simultanée qu'il importe d'avoir toujours présentes à l'esprit et qu'il faut savoir mettre à la place des deux couleurs tranchées qu'on a pris l'habitude de se représenter. » Page 38, Bonnet fait cette constatation très importante : « Encore au IVe et au Ve siècle, ce qu'on croyait parler, ce qu'on voulait parler aussi bien qu'écrire, c'était en somme le latin tel que l'écrivaient les bons auteurs de l'époque classique » (1).

(1) A ce point de vue, il est fort intéressant de noter un passage de Grégoire de Tours, où, comprenant lui-même toutes ses imperfections, il les analyse : (præf.) « O rustice et idiota, ut quid nomen tuum inter scriptores indi æstimas? ut opus hoc a peritis accipi putas, cui ingenium artis non subpeditat nec ulla litterarum

« Personne ne réussissait à reproduire parfaitement ce modèle, chacun s'en écartait plus ou moins fréquemment. Ces écarts, qui sont considérables dans la plupart des monuments écrits, devaient l'être davantage encore dans la conversation, mais à des degrés fort divers... mais toujours c'étaient des écarts, ce n'était pas encore la règle nouvelle. »

Il résulte, de tout ce qui précède, qu'on ne peut fixer de règle générale en fait de latinité, que chaque auteur de la décadence a la sienne, qu'il soit chrétien ou païen, chrétien intransigeant comme Tertullien ou Commodien, ou chrétien tiède, converti de la dernière heure et représentant le rapprochement des classes dirigeantes du christianisme, à mesure que l'empire se fait chrétien, c'est-à-dire surtout au IVe siècle, comme les Minucius Félix, les Prudence, les Ausone et plus tard encore les Boëce. On se tromperait si l'on accordait *a priori* dans l'étude de la latinité et du style d'un de ces écrivains une trop grande importance à la chronologie. Un exemple remarquable de ce fait assez extraordinaire est fourni par le poète Commodien. Dans le *Carmen apologeticum*, recueil d'instructions en acrostiches quelquefois rimés, daté de 259, il emploie couramment les expressions : *ab orientem*, *redire in urbe*, *esse in pacem*, *cum millia multa*, *spectaculis ire cruentis*, *peccare Deo*. Mais Commodien se sert de la langue du peuple à dessein ; cet évêque veut conquérir la foule ; c'est la tradition primitive de l'Église. On a observé dans ce sens que les sermons, s'adressant également à la masse illettrée, offrent une latinité bien moins soignée que les écrits apologétiques. Mais au IVe siècle, il en est autrement. L'édit de Milan (313) a fait du christianisme persécuté l'Église triomphante ; toutefois les chrétiens sont encore peu nombreux (1), et il s'agit de

---

scientia subministrat? Qui nullum argumentum utile in litteris habes, qui nomina discernere nescis; sæpius pro masculinis femina, pro femineis neutra et pro neutra masculina commutas, qui ipsas quoque præpositiones, quas nobilium dictatorum observari sanxit auctoritas, loco debito plerumque non locas; nam ablativis accusativa et rursum accusativis ablativa præponis. » — Paulin aussi, dans sa préface, reconnaît avec humilité ses fautes de grammaire, ce qui prouve que, comme Grégoire et plus que lui peut-être, il en a conscience, c'est-à-dire que son idéal est d'arriver à la pureté classique.

(1) Beugnot estime, dans son *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, que les chrétiens n'étaient qu'un vingtième de la population de l'empire à l'avènement de Constantin.

gagner au christianisme les sympathies des classes riches. De là, la nécessité d'employer le latin littéraire. Le IVe siècle est le beau siècle de la littérature chrétienne, et cet éclat ne s'éteindra que par la terrible commotion des invasions (1). A côté des masses populaires se convertissant spontanément et des classes riches gagnées lentement par la philosophie chrétienne (2), il est une troisième classe d'adeptes : ce sont ces grands seigneurs et propriétaires de *latifundia*, qui, déjà chrétiens de nom ou encore païens, sont ruinés par les barbares pendant la première moitié du Ve siècle ; appauvris, ils se tournent vers l'unique consolation qui reste à leur vie brisée : l'Église ; tel est le type que symbolise Paulin de Pella. Ce christianisme-là, ce sont les événements seuls qui l'ont créé, et ainsi il advint que le christianisme établit sa puissance à la fois par l'empire et par la chute de l'empire ; tout tourne à sa gloire, grâce à la merveilleuse souplesse de l'Église, qui s'accommodera des barbares comme des Romains. M. Boissier (3) a donné de ce troisième cas de conversion une explication psychologique d'une remarquable finesse : « C'est dans les grandes crises de l'humanité, comme celle que traversait alors l'empire, que l'homme a surtout besoin de croire que rien ne se fait au hasard. On est moins tenté de s'abandonner soi-même quand on se sent sous la main d'un plus fort que soi ; il n'y a rien de plus insupportable que d'être victime d'un caprice de la destinée. Le mal qu'on

---

(1) Voy. GOELZER, *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*, Introduction.

(2) En même temps que la poésie chrétienne, avec les Prudence, les Ausone, les saint Paulin de Nole, rivalise d'élégance et de perfection dans la forme avec la poésie latine classique, la morale et la philosophie chrétiennes, au IVe siècle, avec le *De Officiis* de Saint Ambroise, présentent bien des points communs avec la moralité éclectique et romaine de Cicéron. Cette conciliation de deux morales a fort bien été mise en lumière par M. Raymond Thamin, dans son ouvrage sur *Saint Ambroise et la Morale chrétienne au* IVe *siècle* (Paris, Masson, 1895). Voy. aussi un compte rendu de ce livre dans la *Revue philosophique* de décembre 1895. — Il est étonnant que, tandis que la littérature chrétienne d'abord indépendante entre dans une voie de conciliation, il en soit autrement de l'art chrétien, qui semble suivre une évolution beaucoup plus régulière, dirigée toujours vers plus d'autonomie et ayant pour but de briser de plus en plus toutes les attaches païennes. (Voy. un livre de vulgarisation : *l'Archéologie chrétienne* par André Pératé, dans la *Bib. de l'ens. des beaux-arts*. Paris, Quantin.)

(3) *Fin du paganisme*, t. II, p. 383, et Dion Chrysostome, disc. 27.

souffre paraît plus lourd, quand il n'a pas sa raison d'être, et qu'on se dit qu'avec un peu de chance on pouvait l'éviter. Au contraire, on se courbe sans murmurer devant une volonté supérieure qui avait ses motifs pour frapper même quand on ne les connaît pas, d'autant plus qu'on se la figure toujours accessible à la pitié et qu'on espère la désarmer par la soumission et la prière. C'est ainsi que le grand ouvrage de saint Augustin, qui montre la main de Dieu dans tous les événements, qui donne la raison de ceux mêmes qui paraissent le plus inexplicables, qui fait voir à l'horizon, d'une manière si éclatante, le triomphe définitif de la justice et de la foi, était pour les gens de cette époque, si misérables, si prêts à se décourager, une consolation et une espérance. »

Il ne serait donc pas impossible que la fatalité, dominant en quelque sorte les événements historiques de la première moitié du ve siècle, ait contribué à faire triompher la doctrine de la grâce défendue par la *Civitas Dei* de saint Augustin. Ce fatalisme pèse également sur tout le poème de Paulin, et il l'amène à remercier Dieu de ses malheurs mêmes.

Si l'on tient compte des considérations qui précèdent et qui concordent avec la manière de voir de Max Bonnet, on admettra certainement que Paulin, grand seigneur gaulois, grand propriétaire, ayant reçu une éducation classique (1), petit-fils d'un précepteur de Gratien, ne pouvait parler le latin des soldats et des esclaves, le latin vulgaire, et qu'il pouvait encore moins l'écrire. Si nous en doutions, ce qu'il nous raconte au sujet de son éducation suffirait pour nous en convaincre : nourri de Virgile, d'Homère, d'Horace et d'Ovide, il ne peut qu'imiter les classiques. Brandes a relevé avec le plus grand soin les passages imités; même quand il s'inspire de réminiscences d'auteurs chrétiens, ce sont les plus classiques des poètes de l'Église qui lui tracent la voie à suivre : c'est son grand-père *Ausone*, c'est *Saint-Paulin de Nole*, c'est l'Espagnol *Prudence* (2), le plus beau et le plus pur des poètes chrétiens, c'est *Juvencus*, qui mit l'Évangile en vers, c'est le rhéteur de Marseille, *Claudius Marius Victor*, c'est *Hilaire*

(1) Voy. le chap. de Boissier sur l'*éducation sous l'empire romain*.

(2) Il suffit de citer deux strophes sur le jugement dernier de Prudence qui l'ont

d'Arles (1), c'est enfin *Sedulius* (2), l'auteur de l'*Opus paschale*.

Malgré ses tendances classiques, Paulin n'a pu échapper aux imperfections et aux incorrections de la langue de son époque, comme le prouve le chapitre sur la latinité. C'est qu'il a très peu lu (3), ce dont il convient lui-même (voy. *Biographie*, 1er chapitre de cette étude). Il semble ne connaître, en fait de poésie du moins, que les trois poètes classiques cités plus haut et les quelques écrivains chrétiens de la fin du IVe siècle et du commencement du Ve. S'il n'imite pas mieux le latin classique, c'est qu'il le connaît peu ; c'est aussi qu'il n'est pas poète, la forme poétique trahissant bien souvent

---

fait comparer à Pindare pour montrer combien il réussit à exprimer des idées nouvelles dans la langue classique :

Cum Deus dextram quatiens coruscam
Nube subnixus veniet rubente
Gentibus justam positurus æquo
Pondere libram :
Orbe de magno caput excitata
Obviam Christo properanter ibit
Civitas quæque pretiosa portans
Dona canistris.

(1) Son œuvre principale, le *Carmen in genesim*, est appréciée ainsi, dans le diction. de Smith, par le Rév. John Gibson Cazenove. « But despite faults theological, grammatical and metrical, the poem is curious as being a real attempt at that blending of the Christian and classic elements of literature... » C'est exactement le cas de Paulin.

(2) Le Dict. de Smith remarque en comparant les vers et la prose de Sedulius : « The work is written in a style involved and turgid, and more difficult to us than the poetry, which was influenced by classical models. The prose on the other hand is affected both by the inaccuracies of ordinary language and by the pedantry and exaggerations of rhetoric. »

Il est remarquable que chez Paulin de Pella, c'est le phénomène contraire que nous rencontrons, sa préface est d'un latin bien plus correct que le poème ; elle est d'un style plus clair, plus aisé et n'est pas dépourvue d'une certaine élégance, bien que l'auteur s'en défende. Cependant cette préface contient de très longues périodes ; c'est que Paulin est un poète médiocre ; il éprouve de la peine à exprimer sa pensée. C'est là, autant que sa connaissance superficielle du latin classique, la cause de ses imperfections.

(3) On ne peut admettre comme source d'erreurs grammaticales le fait, allégué comme excuse par Paulin, que le latin n'est pas sa langue maternelle, car il a appris celui-ci très jeune. D'ailleurs, il y a peu d'hellénismes dans l'*Eucharisticos* et ceux qu'on y rencontre proviennent peut-être de leur droit de cité acquis depuis longtemps dans la basse latinité.

sa pensée, la rendant obscure et languissante. L'éducation qu'on donnait sous l'empire aux jeunes gens riches avait pour but d'en faire des rhéteurs, et le christianisme ne la modifia en rien; la preuve en est que, lorsque Julien l'Apostat voulut prendre une mesure rigoureuse contre les chrétiens, il leur défendit d'enseigner désormais le latin ou le grec en interprétant des auteurs païens. Il en résulte que, même dans les œuvres chrétiennes, la boursouflure du rhéteur ancien apparaît. Nous avons eu l'occasion de rappeler ce défaut chez Sedulius. Sans doute, les chrétiens sont plus sincères, moins affectés, ont plus d'idées que les derniers païens. Mais souvent le ton emphatique du rhéteur altère la sincérité religieuse. L'exemple le plus frappant de l'influence exercée sur le christianisme par la culture formelle du monde ancien qui disparaissait est celui que nous en donne l'évêque *Synesius* (1). Synesius fit le panégyrique de la calvitie pour répondre à l'éloge de la chevelure de Dion Chrysostome; ce qui ne l'empêcha pas de défendre avec énergie les intérêts de son diocèse contre les empiètements de l'autorité civile représentée par un gouverneur de province. Paulin aussi a quelque chose du rhéteur : ses phrases sont interminables, d'une longueur moyenne de quinze vers, si on laisse de côté quelques courtes transitions; elles paraissent plus longues encore par suite de la gaucherie et de l'hésitation de la syntaxe et de la confusion qui règne dans l'emploi des conjonctions. Ce sont des périodes mal agencées, maladroites, boiteuses, qui cessent brusquement pour recommencer d'une manière inattendue, avec des anacoluthes bizarres. Le vocabulaire est pauvre, ce qui est surprenant, les œuvres chrétiennes disposant, en général, d'un riche vocabulaire; elles se servent du dictionnaire classique enrichi des mots nouveaux, des mots du langage chrétien (2); les répétitions sont nombreuses; il y a certains efforts artificiels visant à l'effet : des jeux de mots (*negotium*, *otium* — voy. *Préface*, etc.), des allitérations. Tout cela dépare malheureusement la sincérité générale de l'œuvre, parsemée de quelques trouvailles d'expressions (*per lubrica tempora vitæ*), de certains traits naïfs, de quelques courtes descriptions assez vives (Plaisirs de

(1) Voy. sur Synesius une étude aussi minutieuse qu'étendue dans Smith.
(2) Saint Jérôme a créé de 3 à 400 mots nouveaux.

la jeunesse, Siège de Bazas). Mais ces défauts rendent encore plus morne la mélancolie froide de l'*Eucharisticos* (1).

Le poème de Paulin est une œuvre fort subjective. L'auteur traverse la crise finale du monde ancien, et il ne nous parle guère de tout ce qui se passe en Gaule, en Italie, en Espagne, en Afrique, des deux prises de Rome, de l'invasion des Vandales, de celle des Huns (2), à laquelle il a survécu. En revanche, il nous narre longuement et avec monotonie ses malheurs personnels : deuils, pertes matérielles, appauvrissement, dangers courus. Il semble même au lecteur, qui s'intéresse surtout à l'évolution psychologique du poète, qu'il accorde vraiment trop d'importance au pillage de ses biens. Mais qu'importe la cause de ses sentiments, pourvu que nous pénétrions un peu plus avant dans cette période de l'histoire littéraire et religieuse. Il est incontestable que Paulin n'est pas un mystique(3); son sentiment religieux se maintient dans les limites d'une douce reconnaissance et d'une humilité calme. La prière finale, assez étendue, est animée d'un peu plus de souffle et présente un réel caractère de sincérité.

Cette prière a inspiré aux auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* la réflexion suivante : « Rien n'est ni plus humble ni plus édifiant que la prière par laquelle il finit son écrit. On y voit, comme dans tout le reste de la pièce, que Paulin était bien éloigné des erreurs des Semipélagiens. Il y demande à Dieu la force nécessaire pour soutenir les langueurs de la vieillesse, la constance pour ne point craindre la mort, la grâce d'être tout à lui le reste de ses

(1) Citons l'heureuse appréciation d'un ouvrage récent (1895, 3e édit.) *le Latin mystique*, de Remy de Gourmont, sorte de chrestomathie, où le texte de l'éditeur est un cadre d'un style très soigneux et très achevé, mais où les traductions sont souvent inexactes et trop libres (p. 64). « Et il conte tout cela avec une froide mélancolie, dans une langue obscure et travaillée dont les périodes indéfinies semblent sortir d'un douloureux laminoir... Ah! c'est bien Paulin le *Pénitent*, et qui a séché l'écriture de ses nuits avec la cendre froide de sa couche d'anachorète. »

(2) Voy. l'admirable description de l'invasion des Huns par le grand romancier catholique J.-K. Huysmans dans *A Rebours* (p. 49), qui nous fait regretter qu'un poète contemporain n'en ait rien dit.

(3) Il semble que le caractère gaulois et français soit rebelle au mysticisme. Huysmans lui-même le constate dans un de ses derniers romans, *En route*. Récemment un critique, analysant le mysticisme de Huysmans, croyait devoir l'attribuer à l'origine germanique de l'écrivain.

jours et d'être reconnu après sa vie pour un des membres de Jésus-Christ. » Ailleurs ils précisent leur pensée : « Durant son séjour à Marseille, il y était uni avec un grand nombre de saints, qui faisaient alors l'ornement de cette ville. Ses sentiments sur la grâce font juger qu'il désigne plus vraisemblablement les disciples de saint Augustin, tels qu'étaient saint Prosper, Hilaire et les autres que les disciples de Cassien » (t. II, 363).

Ici, comme sur d'autres points, les Bénédictins se sont trompés et Brandes n'a pas eu tort d'arriver à cette conclusion absolument opposée, que Paulin a penché un moment vers le semipélagianisme, bien qu'il n'ait pas trouvé utile d'argumenter pour défendre son opinion. Ils oublient en effet que l'*Eucharisticos* traduit les sentiments qui animent l'auteur au moment où il écrit son œuvre et non ceux qu'il avait aux diverses époques de sa vie. Il est exact que tout le poème est dominé par l'idée de la grâce, que la prière finale exprime la foi en la protection divine. On peut en déduire que, vers la fin de sa vie et même dans toute la seconde moitié de celle-ci, Paulin a cru à la grâce, ce qui n'empêche nullement qu'il n'ait été séduit auparavant par une forme quelconque du pélagianisme.

Sa destinée même ne devait-elle pas lui prouver la nécessité de la grâce? Il avait été conduit comme par une main amie vers son salut, à travers des malheurs nécessaires. Dès lors, faut-il s'étonner qu'il ait reconnu son erreur, et qu'il ait communié à la suite de son repentir, en 421? Quant aux quinze ans passés dans l'hérésie, tout cela résulte, nous l'avons vu dans la Biographie, d'une interprétation erronée du texte.

On sait que le *pélagianisme* (1) niait ou à peu près la grâce, accordait une part bien plus grande au libre arbitre, ne croyait pas, comme saint Augustin, que le baptême fût indispensable pour laver le péché originel. Le pélagianisme fut condamné par plusieurs conciles et un grand nombre d'évêques furent persécutés à cette occasion.

---

(1) Voy., sur toutes ces questions, les études du dict. de Smith aux rubriques *Pelagius*, *Grace*, *Predestination*, et pour les hérésies en général, l'*Histoire du dogme de la divinité de Jésus*, collection Alcan, par Réville; on a donné de l'histoire de cette hérésie un résumé lapidaire très bien formulé : « Le pélagianisme considère l'homme comme moralement sain, le semipélagianisme comme moralement malade et l'augustinianisme comme moralement mort ».

Quant au semipélagianisme, forme atténuée du pélagianisme et intermédiaire entre celui-ci et l'augustianinisme, il fut introduit en Gaule par Cassien, qui vécut de 350 ou 360 à 440 ou 450. Il quitta Rome en 407, pour venir probablement à Marseille où il fonda des monastères. Son œuvre principale concernant le semipélagianisme, le *De institutis renuntiantium*, en douze livres, date de 420, car le *De incarnatione Christi*, qui date de 429, est dirigé contre le *nestorianisme*. Comme nous savons que c'est dans les années qui précèdent 421 que Paulin a dû s'écarter du dogme reconnu par l'Église, et que c'est vers cette même époque que la propagande de Cassien et de ses disciples s'est exercée dans le midi de la Gaule, il est plus probable que c'est du semipélagianisme qu'il est question dans le passage assez obscur de l'*Eucharisticos*.

Il nous reste, pour terminer cette étude sur le style et les idées de notre auteur, à traiter un dernier point : son attitude en face des barbares (1). Ceux-ci l'ont fait beaucoup souffrir; ils ont pillé ses biens, lui ont ravi sa fortune, ils l'ont réduit à la pauvreté. Cependant, il emploie à diverses reprises, en parlant d'eux, le mot *hospites*; il avoue que les Gallo-Romains lui ont fait plus de tort que les barbares; il se plaint de sa famille, si âpre à se disputer le moindre bout de terrain; enfin, il célèbre la générosité d'un Goth qui lui renvoie une partie du prix d'un champ qu'il lui avait enlevé autrefois. Cette attitude étrange a besoin d'être expliquée.

Dans un chapitre intitulé *le Lendemain de l'invasion* de *la Fin du paganisme*, M. Boissier a fort bien noté l'évolution de la pensée chrétienne pendant la première moitié du ve siècle. Au XVIIIe siècle, il était de mode, car la critique historique et littéraire a ses modes et semble refléter l'esprit d'une époque, d'accuser les chrétiens d'avoir

(1) On voit, par le poème, que Paulin a eu des rapports personnels avec des barbares, comme le roi des Alains, par exemple; en quelle langue conversait-il avec eux? c'est ce que nous ignorons. Rapprochons de ce fait un passage intéressant de Max Bonnet : « Une seule fois, Grégoire parle d'un interprète entre Romains et barbares, c'est à propos de l'invasion des Lombards en Gaule, vers la fin du VIe siècle. Une autre fois, il rapporte qu'il se fit expliquer par un Syrien, nommé Jean, la passion des sept dormants, écrite en syriaque. Partout ailleurs, comme Homère, comme Virgile, il laisse au lecteur le soin de deviner par quel moyen les personnes de nationalités différentes parvenaient à s'entendre. »

contribué à la chute de l'empire romain ou, tout au moins, de s'en être réjouis; et l'on ne manquait pas d'ajouter que l'empire romain était le gouvernement idéal. Telle est l'idée qui inspira l'œuvre de Gibbon. M. Boissier a démontré d'une façon définitive que, depuis le IVe siècle, le sort du christianisme s'est attaché à celui de l'empire, que la crise qui engloutit l'empire romain menaça les chrétiens, et que ceux-ci firent par conséquent tous leurs efforts pour retarder la chute de l'empire.

Telle est la première phase morale des chrétiens au début du Ve siècle. Il y a une œuvre qui exprime avec éloquence ces sentiments, c'est la *Civitas Dei* de *Saint-Augustin*. D'ailleurs, on les retrouve dans d'autres écrivains (1) et poètes (2). Mais les derniers défenseurs du paganisme demandent ironiquement aux chrétiens de leur expliquer la cause des malheurs qui fondent sur Rome, alors que leur Dieu est censé protéger la ville éternelle. Dès lors, le sentiment chrétien va chercher à justifier les événements en montrant combien de fautes les Romains ont commises, combien leurs mœurs sont corrompues, combien il était nécessaire qu'un bouleversement intervînt; et les historiens de l'Église opposeront à cette décadence la pureté des mœurs barbares (comme Tacite avait fait le tableau

(1) Saint Jérôme, etc.

(2) Paulin de Nole, etc. Il est possible que ce soit à ce chapitre de l'œuvre du savant académicien que fasse allusion surtout M. l'abbé Delfour, dans un livre récent, *la Religion des contemporains*, Paris, Lecène, 1895 (chap. L'Idée religieuse dans la haute critique, p. 17), dans lequel il note les manifestations idéalistes et néo-chrétiennes de la littérature contemporaine. Il s'exprime en ces termes élogieux sur M. Boissier : « M. Boissier a toujours ou presque toujours rendu justice aux chrétiens des premiers siècles. Ses conclusions sont généralement celles que les catholiques peuvent le plus vivement souhaiter. Sur l'écroulement du paganisme, sur Constantin, sur les martyrs, sur l'importance des persécutions, sur la poésie chrétienne, il s'exprime souvent comme un apologiste. Bien mieux encore, soit penchant d'une âme élevée, soit pénétration de critique, M. Boissier a su entrer dans le plus intime de la vie chrétienne. »

On saisira toute l'exactitude de ce jugement, si l'on compare l'interprétation donnée par Gibbon (*Hist. of the Dec.* (*op. cit.*), ch. XX, *The motives and effects of the conversion of Constantine*) de la conversion de Constantin à celle de Boissier. Celui-ci la considère comme sincère, celui-là comme un acte de politique il insiste sur le caractère cruel de l'empereur, sur le meurtre de son fils, sur son calcul à ne se faire baptiser que vers la fin de sa vie pour pouvoir à son aise commettre les plus gros péchés.

des mœurs des Germains) ; ils en feront un reproche vivant pour leurs compatriotes, ils oublieront que les barbares appartiennent à l'arianisme. Boissier a divisé cette transformation en deux phases représentées l'une par l'œuvre de l'historien *Orose* et l'autre par le *De Gubernatione Dei* du Gaulois *Salvien*.

Grâce à cette théorie, nous comprenons ce qui nous avait paru étrange chez Paulin de Pella. Ses sentiments correspondent à la phase intermédiaire d'Orose. Bien mieux, il suffit qu'un petit poète, qui n'est ni un apologiste, ni un organe autorisé de l'Église, exprime de tels sentiments pour que la théorie, originale et importante à bien des égards, de Boissier s'en trouve corroborée.

Si nos efforts n'ont pas abouti dans cette partie de notre travail à la conclusion que nous aurions voulu en tirer, à savoir que l'*Eucharisticos* offre un intérêt philologique réel comme miroir du latin parlé au ve siècle, du moins aurons-nous eu l'occasion de nous étendre sur quelques points spéciaux de l'histoire religieuse et de l'histoire littéraire de cette époque à propos de l'étude du style de cette œuvre si minime et si peu connue.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

Publication mensuelle de 80 pages par fascicule.

RÉDACTION : Adresser les Revues, les Livres et toutes les Communications aux Secrétaires : MM. **Paul de Reul** et **Maurice Sand,** 95, boulevard du Nord.

ADMINISTRATION : Abonnements, annonces, changements d'adresse, etc., 67, rue de la Régence.

ABONNEMENTS { **Belgique : 10 francs par an.** **Étranger : 13 id. id.**

Les étudiants de l'Université libre de Bruxelles jouiront, **à titre exclusivement personnel,** d'une réduction de 50 p. c. en s'adressant directement au secrétariat de la *Revue.*

N. B. — Les fascicules portant la mention **Exemplaire d'étudiant** *ne pourront se trouver dans le commerce.*

BIBLIOGRAPHIE. — Il sera rendu compte de tous les ouvrages dont un exemplaire parviendrait à la rédaction de la *Revue.*

PRIME A NOS NOUVEAUX ABONNÉS :

La 1re année de la Revue de l'Université, 1 fort volume de 768 pages in-8°, broché, au prix net de **5 francs.**

La 2e année de la Revue de l'Université, 1 fort volume de 796 pages in-8°, broché, au prix net de **5 francs.**

Avis important : Le nombre d'exemplaires de ces deux années étant très limité, il ne pourra être donné suite qu'aux premières demandes.

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. **Dr Dallemagne,** professeur à la Faculté de médecine; **Aug. Lameere,** professeur à la Faculté des sciences; **Massart,** id.; **Pergameni,** professeur à la Faculté de philosophie; **Prinz,** professeur à la Faculté des sciences appliquées; **Maurice Vauthier,** professeur à la Faculté de droit; **Paul Errera,** chargé de cours à la Faculté de droit; **Dr De Boeck,** docteur agrégé; **Dr Jean Demoor,** id.; **Dollo,** Président de l'Extension de l'Université libre; **G. Herlant,** Secrétaire de l'Extension de l'Université libre; **Ed. Cattier,** publiciste, ancien étudiant de l'Université libre; **Maurice Sterckx,** Président de l'Association générale des étudiants; **Paul de Reul,** docteur en droit et en philologie; **Ensch,** étudiant en médecine; **Falk,** étudiant en droit; **Fernand Héger,** étudiant en médecine; **Querton,** id.; **Maurice Sand,** étudiant en philosophie; **Semet,** étudiant à la Faculté des sciences appliquées; **van Havre,** étudiant en sciences et en médecine; **Georges Wiener,** étudiant en sciences.

Bureau délégué pour l'année académique 1897-1898 :

Président : M. Maurice Vauthier. *Membres :* MM. Dr Jean Demoor, Paul Errera. *Secrétaires :* MM. Paul de Reul, Maurice Sand.

MAY 28 1901

DUE JAN 10 1928

5293.22
Etude sur la latinite et le style
Widener Library 002923940
3 2044 086 582 764